

Engouement record pour le concours des enseignants

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3834 - Jeudi 31 mars 2016 - Prix : 10 DA

Page Automobile

Nouvelle Škoda Superb, une limousine musclée

Page 11

L'ICSO tient à Alger sa deuxième conférence

Sans Hamrouche, Menasra, Nebbou, Belabbes, Ghozali...

Page 3

Accord n'est pas nécessairement entente

Par Mohamed Habili

L'annonce faite par le gouvernement de Fayed Al Sarraj de son transfert à Tripoli n'a eu d'autre effet que de mettre la capitale libyenne, si du moins cette qualité a un sens dans un pays coupé au moins en deux, en état d'alerte maximum, apparemment dans le seul but de justifier la fermeture de l'aéroport au trafic habituel. Même Martin Kobler, l'émis-saire onusien, pourtant d'une parfaite neutralité, n'a pu se rendre à Tripoli, pour les mêmes raisons. L'entrée du gouvernement dit d'entente nationale devait avoir lieu mercredi. Elle se trouve de ce fait reportée sine die. Il faut attendre que le Parlement de Tripoli, illégal au point de vue de la communauté internationale, parvienne à réunir le quorum suffisant lui permettant de tenir enfin sa séance consacrée au vote de confiance à accorder ou à refuser au gouvernement issu de l'accord de Sekhirat. Evidemment, la difficulté à cet égard ne réside pas dans la division entre les composantes du Congrès général, bien que toutes ne soient pas exactement sur la même ligne, mais dans le fait que le gouvernement de Tripoli se refuse à toute perspective dans laquelle le gouvernement de Tobrouk aurait l'avantage sur lui. Il se doute en effet que si l'ordre politique en construction devait commencer par un déséquilibre à son détriment, son avenir s'en trouverait fortement compromis. A terme, pour lui ce serait comme si c'était le gouvernement de Tobrouk qui se déplaçait à Tripoli et l'en chassait. **Suite en page 3**

Soutien au Président et mise en garde contre la menace sécuritaire

Show des pro-Bouteflika à la Coupole

Les partisans de Bouteflika ont réussi à tenir un show hier à la Coupole en l'absence du RND et du MPA. Les participants ont renouvelé leur soutien total et loyauté pour le président de la République, l'Armée nationale et faire face aux défis sécuritaires et économiques. A Zéralda, c'est une opposition qui affirme son attachement à une transition démocratique, même-si elle n'a pas réussi à réunir tous les opposants au moins ceux qui ont participé à sa première conférence, il y a deux ans. **Page 3**



Ph/E. Soraya/J. A.

APW de Tizi Ouzou

Le président Klaleche dresse un tableau noir des programmes de développement

Page 4

Récital

Immersion dans l'univers poétique de l'imzad avec Fatma Channa

Page 13

Nouvelles mesures pour la rentrée scolaire 2016/2017
L'association des parents d'élèves «satisfaite»

L'ASSOCIATION nationale des parents d'élèves (Anpe) a exprimé, hier, sa «satisfaction» suite aux mesures prises par le ministère de l'Éducation nationale pour la rentrée scolaire 2016/2017, appelant l'ensemble de la communauté éducative à œuvrer à pérenniser la stabilité du secteur. «Nous notons avec satisfaction que les mesures prises pour la rentrée scolaire 2016/2017 sont une concrétisation des recommandations de la conférence nationale d'évaluation de la réforme, organisée en juillet 2015, et à laquelle l'Anpe a pris une part active à l'instar de tous les participants», a assuré l'Anpe dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion de son bureau national suite à l'annonce faite par le ministère de l'Éducation nationale sur l'élaboration par la commission nationale des programmes scolaires de deuxième génération.

«Afin de pérenniser la stabilité de ce secteur sensible et respecter le droit des enfants algériens à une scolarité de qualité», le bureau national de l'Anpe invite l'ensemble de la communauté éducative à «faire preuve de discernement et de bon sens et éviter les amalgames et les rumeurs qui risquent de nuire à cette œuvre collective de redressement de notre école», a-t-on souligné.

Le bureau national de l'Anpe tient à rappeler que ces efforts de modernisation de l'école algérienne sont aussi «le fruit d'une concertation entre le ministère de l'Éducation nationale, ses partenaires sociaux et les experts algériens». Les membres du bureau «apprécient, à leur juste valeur, les objectifs assignés à ces nouveaux programmes dont, notamment, l'allègement conséquent du cartable des élèves de 1^{re} et 2^e années primaires grâce au livre unique, l'assouplissement des contrôles du travail scolaire des élèves et la modernisation des méthodes d'enseignement».

Il s'agit, également, de l'«étroite collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Culture pour la relance des activités périscolaires indispensables à l'épanouissement global de la personnalité de l'enfant algérien, de même que la valorisation du patrimoine culturel et historique arabo-musulman, amazigh et universel dans les manuels scolaires», note la même source.

K. L.

Plus de 180 000 candidats déjà inscrits

Engouement record pour le concours des enseignants

■ Dans le contexte actuel de crise financière, l'Éducation recrute. Et cette année, en deux jours seulement, les candidatures ont atteint un nombre record : pas moins de 180 000 personnes se sont présentées pour l'inscription au concours.



Phy/DR

Par Louiza Ait Ramdane

Si le nombre de candidats peut paraître excessif en deux jours uniquement, à certains, il n'est que significatif du chômage endémique qui ronge la jeunesse algérienne. Hormis ce secteur, aucun autre secteur étatique n'offre de débouchés à même de résorber ce manque de travail auquel font face les diplômés. La plupart des inscrits, dans l'espoir de décrocher, un jour, un poste d'emploi fixe, se rabattent sur le secteur de l'Éducation en l'absence d'autre alternative. Toutes les spécialités optent pour l'enseignement sans exception. C'est dire que, pour les futurs admis, qui pour la plupart attendent du travail digne de ce nom, depuis plusieurs

années, une réussite à ce concours représente un pas important dans leur vie.

Depuis quelques années, à pareille période, le secteur de l'Éducation nationale procède au recrutement de nouveaux enseignants devant pourvoir aux postes vacants créés nouvellement ou à ceux demeurés vacants suite aux départs à la retraite. Durant deux jours, les salles réservées dans des lycées sont encombrées de ces jeunes qui, chemise en main, attendaient leur tour de passage devant la commission de recrutement. Pour cette année, en collaboration avec les services de la Fonction publique, et afin d'éviter l'anarchie au niveau des académies, le ministère de l'Éducation a décidé de transférer les inscriptions au niveau de

ces établissements scolaires. Depuis dimanche dernier, premier jour du concours, pas moins de 180 000 candidats se sont présentés aux épreuves pour briguer les postes d'enseignants dans trois paliers (primaire, moyen et secondaire), selon la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrît. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans plusieurs centres de dépôt de dossiers de candidature pour le concours de recrutement des enseignants à Alger-Est, Benghebrît a souligné que «l'Office national des examens et des concours (ONEC) a recensé sur son site Internet quelque 180 000 candidats inscrits au niveau national en deux jours», rappelant que les inscriptions avaient commencé le 27 mars. La

ministre a précisé que «la priorité est pour les candidats ayant respecté les délais de dépôt, fixés par l'ONEC et mentionnés dans les convocations».

Pour rappel, le concours du recrutement de quelque 28 000 enseignants des trois paliers (primaire-moyen-secondaire), est prévu pour le 30 avril prochain. Les résultats de l'examen écrit seront annoncés le 12 mai prochain. Les candidats ayant réussi à cette épreuve devront passer l'examen oral les 8 et 9 juin alors que les résultats finaux seront annoncés le 30 du même mois.

Les spécialités ont été élargies cette année à 28 filières dont les sciences politiques, sciences de la communication, droit, économie ainsi que d'autres spécialités scientifiques.

L. A. R.

Mesures exceptionnelles d'affiliation à la sécurité sociale

Expiration aujourd'hui du délai

Le délai accordé aux employeurs pour régulariser leur situation vis-à-vis de la sécurité sociale expirera aujourd'hui, a rappelé la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), appelant les employeurs à profiter de ces mesures exceptionnelles contenues dans la loi de finances complémentaire 2015.

Les employeurs n'ayant pas régularisé leurs situations envers la sécurité sociale sont appelés à se rapprocher des services de la Cnas, avant le jeudi 31 mars, a indiqué la Caisse dans un dernier appel aux employeurs.

«La Cnas lance son dernier appel aux employeurs n'ayant pas régularisé leurs situations envers la sécurité sociale à se rapprocher de ses services, avant le 31 mars de l'année 2016, afin de bénéficier des facilitations et avantages prévus par la loi de finances complémentaire pour l'année 2015, relatifs aux exonérations des pénalités de retard, après le règlement des cotisations principales ou des échéanciers de paiement», a précisé la même source.

Ces mesures exceptionnelles ont pour objectif, notamment l'allègement des dettes

des employeurs en matière de cotisations, et la régularisation de la situation des salariés non déclarés. Elles visent, notamment le recouvrement des cotisations principales, en accordant à ces assujettis à la sécurité sociale (employeurs et non-salariés) des échéanciers de paiement des cotisations antérieures.

Cette opportunité permet aux employeurs concernés de bénéficier de l'exonération totale des majorations et pénalités de retard. S'agissant des personnes activant dans l'informel et sans couverture sociale, la mesure de la LFC 2015 porte sur la possibilité de s'affilier volontairement auprès du régime des salariés afin de bénéficier des prestations en nature de l'assurance maladie et maternité, contre le versement d'une cotisation mensuelle fixée à 12% du salaire national minimum garanti (SNMG) soit 2 160 DA/mois.

Cette disposition qui est applicable pour une période transitoire de trois années au maximum accordées aux affiliés volontaires pour leur permettre de formaliser leur situation professionnelle (Art 60 de la LFC 2015), n'est pas concernée par le délai du 31 mars.

Pour sensibiliser les employeurs concernés sur l'opportunité qui leur est offerte de se conformer à la loi, des campagnes d'information et de vulgarisation ont été programmées (portes ouvertes, journées, séminaires...) par les différents acteurs de la sécurité sociale, aux niveaux local et national.

Ces bénéficiaires de l'affiliation volontaire à la Cnas conformément à la disposition de l'article 60 de la LFC 2015, seront prioritaires pour les dispositifs de l'emploi dès l'année 2016.

Par ailleurs, les employeurs n'ayant pas réglé leur situation après l'expiration du délai fixé au 31 mars 2016, des sanctions seront engagées à leur encontre.

Ces contrevenants encourent une amende allant de 100 000 DA à 200 000 DA par travailleur non déclaré et une peine d'emprisonnement de 2 à 6 mois ou l'une des deux peines, en plus des actions de recouvrement forcées des cotisations prévues par la loi avec les pénalités de retard. En cas de récidive, l'amende sera de 200 000 DA à 500 000 DA par travailleur non déclaré et une peine d'emprisonnement de 2 à 24 mois.

Hadi T./APS

-Soutien au Président et mise en garde contre la menace sécuritaire-

Show des pro-Bouteflika à la Coupole

■ Les partisans de Bouteflika ont réussi à tenir un show hier à la Coupole en l'absence du RND et du MPA. Les participants ont renouvelé leur soutien total et loyauté pour le président de la République, l'Armée nationale et faire face aux défis sécuritaires et économiques. A Zéralda, c'est une opposition qui affirme son attachement à une transition démocratique, même si elle n'a pas réussi à réunir tous les opposants au moins ceux qui ont participé à sa première conférence il y a deux ans.

Par Nacera Chennafi

Comme voulu par le secrétaire général du Front de libération nationale, le rendez-vous donné pour la construction d'un mur national pour faire face au danger qui entoure l'Algérie dans le cadre de l'initiative de soutien au président Bouteflika était hier un vrai show à la Coupole du complexe, Mohamed-Boudiaf. Une salle débordée par le nombre de participants des militants des 36 formations politiques, dont ceux du FLN, le Taj, l'ANR et autres aux côtés de plus de 300 associations. Des ministres ont assisté à ce meeting. Il s'agit entre autres de Salah Khebri, ministre de l'Energie, Abdelouahab Nouri, ministre des Ressources en eau, Talai Boudjema, ministre des Transports, Houda Feraoun, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Haba Laoukbi, secrétaire général de présidence de la République.

Les travaux de ce meeting ont été annoncés pour la matinée et à 9h du matin, des centaines de participants étaient déjà présents en l'absence de Sg du FLN. Et il aura fallu attendre 11h25 pour que Amar Saadani prenne la parole même si c'était difficile de l'entendre à cause des slogans, des youyous et des chants de jeunes et de femmes venus de plusieurs wilayas du pays. Le show a été entamé par l'hymne national et une minute de silence à la mémoire des 12 militaires ayant trouvé la mort lors du crash d'un hélicoptère de

l'ANP à Reggane dans la wilaya d'Adrar.

A l'extérieur de la salle, le nombre important de personnes venus assister a laissé place à des failles d'organisation et les organisateurs se sont retrouvés face à une anarchie totale difficile à maîtriser qui a duré trois heures. Prenant la parole, Amar Saadani a commencé son court discours par citer les réalisations du président Bouteflika et en particulier le retour de la paix après de longues années de sang c'est lui qui a éteint les feux de la «fitna». Le Sg du FLN dira aussi que le président a «promis un Etat civil et celui-ci se concrétise». Il a ajouté que c'est le président Bouteflika qui a consacré la «liberté de la presse pour dire ce qu'elle veut» avant de renouveler «un soutien total» au président de la République. Pour le Sg du FLN, il s'agit d'ériger un «rempart national» pour faire face aux différents défis et «délouer tous les complots» visant l'Algérie.

«L'Algérie est entourée de terroirs de partout, alors, il faut la protéger», «attention», a-t-il mis en garde tout en appelant à soutenir «l'Armée nationale pour ses efforts au niveau des frontières». Saadani annonce aussi que cette initiative sera tenue dans toutes les wilayas du pays, à l'image du meeting d'Alger avant d'affirmer qu'il n'est contre personne.

Le second intervenant était le président de Tajamou Amal El Jazair, Amar Ghoul, qui affirme que ladite initiative est celle de «l'Algérie et de tous les Algériens». Il s'agit aussi selon lui



Ph/E. Soraya/J.A.

d'affirmer la fidélité envers le président Bouteflika avant de s'attacher à ceux qui tentent de déstabiliser le pays sans citer de nom. Enfin, il affirme que l'initiative appelée «pour la construction d'un mur national» est ouverte à tout le monde, partis, cadres, associations et autres et il n'est pas question, selon lui, de n'exclure aucun. D'autres intervenants ont succédé à Saadani dont le Sg de l'Union des paysans algériens, Mohamed Alioui, le Sg de l'ANR, Belkacem Sahli et autres participants.

Le RND et le MPA absents

Le grand absent de ce rendez-vous était le RND avec son Sg par intérim, Ahmed Ouyahia qui a laissé place à plusieurs questionnements sur son positionnement bien que la guerre déclarée entre lui et Saadani ne

peut plus être cachée, mais reste encore des zones d'ombre dans la relation entre les deux hommes. L'autre absent était le MPA de Amara Benyounes mais qui n'a pas suscité de polémique. Il est à noter que l'initiative du FLN se fixe pour objectifs de privilégier «le dialogue et la concertation» comme voies pour «aplanir les divergences, concilier les intérêts, briser les clivages et faire converger les opinions». Elle met également en avant «la prise de conscience quant aux défis et enjeux qui s'attachent à l'avenir, ainsi que les dangers multiformes qui guettent le pays, son économie, sa stabilité, son unité et sa sécurité». Elle aspire à créer un espace pour rapprocher les points de vue sur l'ensemble des points inscrits dans son programme et sur tout autre question d'ordre national ou international.

N. C.

L'ICSO tient à Alger sa deuxième conférence

Sans Hamrouche, Menasra, Nebbou, Belabbes, Ghozali...

L'Instance de concertation et de suivi de l'opposition (ICSO) a tenu mercredi à Alger sa seconde conférence en présence de représentants de partis politiques et de personnalités nationales.

Les intervenants à la séance d'ouverture ont évoqué notamment les dangers qui guettent le pays au vu de la situation d'instabilité que vivent les pays du voisinage, appelant à préserver l'unité nationale.

Les participants ont plaidé, en outre, pour «une transition démocratique graduelle et pacifique», tout en réitérant leur revendication portant création d'une instance indépendante pour l'organisation des élections afin de garantir, selon eux, «leur régularité et leur transparence».

Cette rencontre intervient deux ans environ après celle tenue en juin 2014, sanctionnée par l'adoption de la plate-forme



de Mazafran pour «la transition démocratique».

La rencontre a été marquée par l'absence de quelques invités, dont le Front des forces socialistes (FFS), et l'ancien chef

de gouvernement, Mouloud Hamrouche, qui avaient pris part à la rencontre de 2014. Il y avait aussi la défection notamment de Sid Ahmed Ghozali et celles de Mohcene Belabbes, le président

du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et Abdelmadjid Menasra (parti du Front du changement), représentés à cette rencontre par des membres de la direction de ces deux partis.

Une déclaration politique va sanctionner les travaux de cette conférence.

L'ICSO est une instance née des recommandations de la conférence de Mazafran 1. Elle est composée, en plus des partis de la Coordination des libertés et de la transition démocratique (CLTD) où siègent notamment le RCD, le MSP, le FJD, Ennahda, Jil Jadid et Ahmed Benbitour, des partis du Front du changement où figurent, entre autres, le parti de Taleat El Houriyat de Ali Benflis, ainsi que des partis en attente d'agrément, et des représentants de la société civile

K. L./APS

LA QUESTION DU JOUR

Accord n'est pas nécessairement entente

suite de la page Une

Où l'on voit que l'accord de Sekhirat pose les principes d'un règlement politique à la crise libyenne en termes généraux, à la limite indépendamment de la nature particulière des protagonistes et de leurs poids respectifs, en ce qu'il est basé sur leur parfaite égalité et légitimité. Au terme de cet accord, les deux camps se valent, alors même que la communauté internationale reconnaît l'un, celui de Tobrouk, mais pas l'autre, celui de Tripoli. Bien entendu, il n'était pas possible pour elle de faire autrement, c'est-à-dire de donner l'avantage au camp qu'elle reconnaît, sachant que cela aurait eu pour effet d'empêcher tout accord de voir le jour. Seulement, un accord dans ces conditions ne change pas la réalité sur le terrain par sa seule vertu. Une fois qu'il a été signé par toutes les parties prenantes, et que toutes se soient félicitées pour cette grande réalisation, reste le plus dur : le mettre en œuvre, forcer une réalité par définition réfractaire à s'y conformer. C'est à cette tâche combien difficile, pour ne pas dire impossible, que l'on assiste pour l'heure. Or ce qui a rendu l'accord de Sekhirat possible, ce n'est pas un rapprochement des points de vue entre les factions libyennes sur l'avenir de leur pays, mais leur peur de perdre toute initiative dans le cas d'une intervention étrangère. Elles ont fait mine de dépasser leurs divergences juste pour empêcher celle-ci. Mais il a suffi que son spectre s'éloigne, ce qui est le cas pour le moment, pour qu'elles retombent dans leurs divisions et leurs travers. Si c'est Tripoli qui cette fois-ci fait dans l'obstruction, c'est parce qu'il est encore loin d'avoir obtenu satisfaction sur un point qui pour lui est crucial : la mise hors-la-loi du général Haftar et de son armée. Aussi longtemps que Tobrouk continuera de donner à cette dernière le nom d'Armée nationale, Tripoli fera tout ce qui est en son pouvoir pour que l'accord de Sekhirat reste inappliqué, et même inapplicable.

M. H.

Benkhalfa au sujet des impôts :

99% des recettes fiscales proviennent de 12 wilayas seulement

■ «Sur les 48 wilayas, il y en a 36 qui ne contribuent qu'à 1% du total des recettes fiscales», a relevé Benkhalfa lors d'un séminaire organisé par la Direction générale des impôts

Par Hamida A.

Une part de 99% des recettes fiscales recouvrées à travers le pays proviennent de 12 wilayas seulement, a indiqué, hier à Alger, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, appelant les contribuables à plus de «civisme fiscal» au moment où le pays «a besoin de ressources» supplémentaires sur fond de chute des revenus pétroliers.

«Sur les 48 wilayas, il y en a 36 qui ne contribuent qu'à 1% du total des recettes fiscales», a relevé M. Benkhalfa lors d'un séminaire organisé par la Direction générale des impôts (DGI) sur les dispositifs fiscaux à l'adresse des directeurs régionaux et adhérents de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci) avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa).

Selon le premier argentier du pays, il y a certaines wilayas qui ne contribuent que d'une part très infime, voire nulle, dans les recettes fiscales bien qu'elles soient «bien sur le plan économique et social».

«Je sais que la répartition des entreprises et de l'activité économique n'est pas pareille dans une wilaya du nord par exemple et une autre du Sud, mais croyez-moi qu'il y a des wilayas du nord, sur la côte, qui n'apportent presque rien aux impôts», a-t-il affirmé.

Le ministre a indiqué qu'il va s'adresser aux walis de ces wilayas dans le cadre d'une action de sensibilisation afin que le taux de 1% (des 36 wilayas) atteigne au moins 2% dans les



années à venir.

En outre, M. Benkhalfa a souligné que les grandes entreprises restent celles qui paient le plus (d'impôts) alors que la plupart des petites et moyennes entreprises ne paient pas leurs impôts.

«Les grandes entreprises sont de bons assujettis. Je leur rends un grand hommage», a-t-il prononcé, indiquant que pour l'année 2016, les recettes fiscales en provenance de ces entreprises, publiques et privées, en dehors du secteur des hydrocarbures vont dépasser les recettes de la fiscalité pétrolière du pays dont les prévisions sont estimées à 1 682 milliards de DA selon la loi de finances.

Dans ce même sillage, le ministre a regretté le fait que beaucoup d'entreprises ne paient toujours pas leurs impôts sur le bénéfice des sociétés (IBS), alors que l'Etat tend à le stabiliser. «L'IBS (ses revenus) est toujours à un niveau bas. Cet

impôt est porté par un nombre restreint d'entreprises», a-t-il déploré, ajoutant «la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) ne donne pas ce qui est souhaitable».

Selon le ministre, même si le taux de recouvrement des impôts est en nette amélioration ces dernières années, atteignant selon lui 12 à 13% par an, il reste encore «un grand bassin fiscal à recouvrer».

Face à cette situation, le ministère des Finances, via la DGI, compte se mobiliser pour récupérer ces recettes.

Pour élargir l'assiette fiscale, M. Benkhalfa a indiqué que son département avait pour démarche de diminuer les contentieux qui sont parfois à l'origine du non-paiement des impôts au niveau de toutes les wilayas du pays.

«Avant juin prochain, nous devons trouver les moyens de comment diminuer ces contentieux, mais il faut que l'assiette fiscale augmente», a-t-il assuré.

En outre, poursuit-il, la Direction des impôts va entamer une opération de proximité pour inciter les opérateurs du secteur informel à s'inscrire dans la légalité et payer leurs impôts.

«J'ai donné ordre à la DGI d'aller prospecter des contribuables dans le secteur informel (...), les agents du fisc doivent (sortir) pour faire du marketing et vendre l'impôt forfaitaire unique (IFU)», a dit le ministre.

«Il y a dans certaines communes du pays de petites activités qui se développent et génèrent des ressources mais qui ne paient pas d'impôts. On doit aller chercher ces recettes (fiscales)», a-t-il ajouté.

Une action (prospection, ndlr) que les banques aussi doivent pratiquer «en ce moment où le pays a besoin de ressources», selon Benkhalfa, citant les différents dispositifs incitatifs dans ce sens. L'administration fiscale avait lancé en août 2015 un programme de «mise en conformité

fiscale volontaire» (loi de finances complémentaire) visant à collecter les fonds informels pour les mettre dans le circuit bancaire, en contrepartie du paiement d'une taxe forfaitaire de 7%. Le programme se poursuit jusqu'au 31 décembre 2016.

«Il ne faut pas que des Algériens et des Algériennes restent en dehors de la citoyenneté fiscale», a-t-il insisté, promettant que plus les gens paient leurs impôts, plus l'administration fiscale va réduire les taux.

Par ailleurs, le DGI Abderrahmane Raouia a déclaré à la presse que l'administration fiscale pouvait effacer jusqu'à 95% des pénalités des contribuables ayant des dettes mais qui s'engagent à les payer.

Le ministre des Finances avait annoncé récemment que les pénalités des contribuables ayant des dettes vis-à-vis du fisc allaient être épongées en cas où ceux-ci viennent payer leur dettes. Selon M. Raouia, ce programme appelé «remise conditionnelle» existait déjà depuis deux ans mais il était limité à la Direction des grandes entreprises (DGE), alors que maintenant il est généralisé pour toutes les directions régionales des impôts et donc pour tout type d'entreprises.

Les créances du fisc envers ses contribuables sont estimées à quelques 2 000 milliards DA, rappelle M. Raouia.

Lors de la rencontre d'hier, des exposés ont été présentés aux représentants de la Caci et de l'Ugcaa. Au menu, trois thèmes : les facilitations fiscales, le programme de mise en conformité fiscale volontaire et celui d'effacement des pénalités.

H. A./APS

APW de Tizi Ouzou

Le président Klaleche dresse un tableau noir des programmes de développement

«Des projets qui avancent lentement, des projets en souffrance et des projets non encore lancés. Le stade de 50 000 places, la pénétrente reliant Tizi Ouzou à l'autoroute Est-Ouest, le centre anti-cancer de Draa Ben Khedda, le téléphérique et la voie ferrée ne sont à ce jour pas achevés», a déclaré, hier, le président de l'Assemblée Populaire de la Wilaya (APW) de Tizi Ouzou, Mohamed Klaleche, à l'ouverture des travaux de la session ordinaire de cette institution. Poursuivant l'état des lieux des actions de développement de la région, Klaleche a également relevé que «les hôpitaux de proximité et le nouveau CHU ne sont pas encore lancés alors qu'ils constituent une priorité extrême pour la population de Tizi Ouzou». Pour lui, «l'environnement de l'investissement dans la wilaya n'est pas attractif, voire répulsif, et la délocalisation durant ces dernières décennies d'une dizaine d'entreprises confirme l'hostilité de cet environnement» et «un processus de désindustrialisation». Le P/APW appelle «le gouvernement à

encourager l'implantation d'entreprises dans la wilaya de Tizi Ouzou» afin d'absorber «le chômage des jeunes qui ne cesse de s'aggraver». Il a également souligné l'urgence de régler le problème du foncier industriel avant de relever l'absence de coordination entre les différentes structures de l'administration qui engendre «une insécurité juridique ayant causé par voie de conséquence le désinvestissement dans la wilaya». Klaleche a saisi l'occasion pour appeler à la concrétisation du projet de port sec de Oued Aissi afin de générer des postes d'emploi. Abordant l'un des points inscrits à l'ordre du jour de la session qui se poursuivra aujourd'hui jeudi, le P/APW a soutenu que le secteur du logement est dans une situation critique malgré l'inscription de plusieurs programmes, relevant que la réalisation de ces programmes n'a pas été accompagnée d'une gestion efficace et coordonnée. Il a souligné que l'urbanisation anarchique ne cesse de s'amplifier et l'esthétique architecturale n'est guère un souci

des pouvoirs publics. Dans le même sillage, le rapporteur de la commission de l'urbanisme et de l'habitat a fait état d'un programme global de 27 602 logements en réalisation avec 4 716 à l'arrêt et 5 457 finis en attente d'attribution faute d'assainissement, d'alimentation en eau potable, électricité, gaz et VRD. La même commission recommande ainsi la réalisation des VRD parallèlement à la réalisation des logements, l'accompagnement des entreprises réalisatrices, la résolution des contentieux des logements LSP et implanter des projets d'utilité publique sur des sites de bidonvilles avant qu'ils ne soient squattés. Par ailleurs, à l'entame des travaux de la session, les élus du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ont accusé le wali, à travers son directeur de l'administration locale, de politiser l'affaire de la menace de dissolution de l'Assemblée populaire communale de Beni Zemenzer en raison des dissensions entre les élus qui y siègent. Les élus RCD n'ont pas manqué de

charger aussi le chef de la daïra de Beni Douala, d'où relève ladite municipalité, tout en invitant le wali à appliquer la loi pour les cas des communes où de pareils dysfonctionnements sont relevés. Invitant son directeur chargé de l'administration locale à apporter des réponses aux accusations des élus, le wali a souligné qu'il s'agit d'une affaire purement administrative relevant de la loi régissant les communes. Sauf que le DAL n'a pas pu terminer son intervention par des élus du RCD qui criaient au mensonge. L'assistance est restée sur sa faim en voyant le DAL interrompu. Néanmoins, le wali devrait intervenir à la fin de la session pour répondre à ces graves accusations lancées par les élus du RCD quant à un parti pris dans l'application de la loi à l'encontre des maires de la wilaya. Enfin, il est à noter que deux autres points sont inscrits à l'ordre du jour de cette session, à savoir l'investissement, le développement local, l'emploi ainsi que le bilan du wali.

Hamid M.

Commerce extérieur

Net recul des importations de céréales

■ La facture d'importation des céréales (blé, maïs, orge) a baissé à 416,43 millions de dollars (m usd) en janvier et février 2016, contre 557,36 m usd durant le deux premiers mois de 2015, soit un recul de 25,28% sur une année, a appris l'APS auprès des Douanes.

Par Halim O.

La baisse a également touché le volume global importé, mais à un moindre rythme, lequel a atteint près de 1,97 million de tonnes (m t) contre 2,05 m t, (-3,94%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

La facture d'importation des blés (tendre et dur), qui a représenté près de 66% du coût des importations des céréales en janvier-février derniers, a chuté à près de 274,4 millions usd contre 377,43 m usd (-27,3%), pour des quantités ayant atteint 1,18 mt contre 1,23 m t (-3,67%).

Par catégorie de blés, la facture d'importation du blé tendre – qui a représenté 48% des importations des céréales et près de 73% des importations des blés – a reculé à 199,66 m usd contre 229,9 m usd (-13,15%) pour des quantités importées de 976 884,7 t contre 907 014,6 t (+7,7%).

Pour le blé dur, la facture a reculé à 74,73 m usd contre 147,53 m usd (-49,34%) pour une quantité de 208 619,8 t contre 323 626,9 t (-35,54%).



Concernant le maïs, les importations se sont chiffrées à près de 112,6 m usd contre près de 145 m usd (-22,32%) avec un volume de 626 246,5 t contre 672 523,4 t (-6,88%).

Quant à l'orge, l'Algérie en a importé durant les deux premiers mois de 2016 pour 29,44 m usd contre près de 35 m usd (-15,86%) avec une quantité de

156 300 t contre 145 607 t (+7,34%).

Si la facture des céréales a baissé à un rythme plus important par rapport aux quantités et en dépit de la hausse du volume importé pour le blé tendre, cela s'explique par le recul des cours sur les marchés mondiaux des céréales depuis 2015, à la faveur de stocks abondants, de bonnes

récoltes mondiales et d'une moindre demande chinoise.

Le prix à l'importation par l'Algérie du blé tendre, dont le pays est gros importateur, a reculé à 239 dollars/tonne en 2015 (contre près de 292 dollars/t en 2014), tandis que celui du maïs a baissé à 197 dollars/t (contre 237 dollars).

H.O./APS

A travers le territoire national

Quelque 1 400 projets touristiques en cours de réalisation

Le ministre de l'Aménagement territorial, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a annoncé, mardi à Alger, que près de 1 400 projets dans les secteurs du tourisme, d'hôtellerie et de stations thermales, étaient en cours de réalisation à travers l'ensemble du territoire national.

«Près de 1 400 projets dans les secteurs d'hôtellerie, du tourisme, de stations balnéaires et thermales et d'espaces touristiques sur les littoraux et régions montagneuses sont actuellement en cours de réalisation pour une capacité d'accueil de 180 000 lits», a indiqué M. Ghoul lors de la remise des agréments des bureaux d'études – aménagement du territoire – à 34 ingénieurs des différentes wilayas, rappelant qu'il existe

actuellement 100 000 lits à l'échelle nationale.

Il a précisé que l'année 2016 connaîtra le lancement de plus de 3 000 nouveaux projets touristiques dans le cadre du développement du tourisme intérieur et celui de la communauté algérienne à l'étranger.

Après une visite d'inspection et de travail dans des hôtels en cours de réalisation dans les communes de Staoueli, Oued Smar, Bab Ezzouar et Kouba (W. Alger), il a affirmé que ces projets touristiques à travers le pays devraient «générer 900 000 emplois directs et indirects». Par ailleurs, M. Ghoul avait posé la pierre angulaire de l'hôtel dans la commune d'Oued Smar et a inauguré un autre hôtel à Kouba. «Le lancement de ces projets tou-

ristiques importants dans la capitale pourvoira le secteur à l'avenir de 50 000 lits», précisant que cette dernière comptait 19 000.

Pour ce qui est de la remise des agréments, le ministre s'est engagé à encourager les bénéficiaires en les aidant à prendre en charge les projets en cours de réalisation ou ceux devant débiter en 2016 (3 000 projets touristiques).

Les chefs des bureaux d'études seront encouragés à travailler en partenariat avec les bureaux d'études étrangers pour tirer profit de leur expérience et assurer la formation des compétences nationales dans le domaine.

Farida Ch.

Pour les pays sahéliens et subsahariens

Hydrocarbures : l'Algérie peut être un «partenaire de choix»

L'Algérie peut être un «partenaire de choix» pour les pays de l'Afrique sahélienne et subsaharienne dans l'industrie des hydrocarbures, a estimé l'expert algérien Djamel Bekkouche.

Dans une interview accordée à la Lettre Oil and Gaz Africa (OAG Africa), parue mardi, le consultant en exploration et développement et ancien directeur Exploration de Sonatrach a souligné que l'Algérie «c'est tout d'abord un potentiel en hydrocarbures avéré, des ressources humaines qualifiées et une expérience affirmée de plus de cinquante années dans l'amont pétrolier, particulièrement dans la chaîne gazière».

Il a ajouté que l'Algérie possède des facilités portuaires, des unités de GNL et une flotte maritime qui «lui permettront de diversifier à l'exportation ses produits entre gaz naturel et GNL selon le marché le plus valorisant».

«Ces importantes infrastructures, couplées avec la position géographique du pays très proche du marché européen, font de l'Algérie un partenaire de choix pour les pays de la région qui cherchent un marché pour valoriser leurs produits à la vente, notamment pour les pays enclavés (région du Sahel) et ceux dont les projets de production sont loin des centres d'exportation (nord du Nigeria et ouest

libyen)», a-t-il expliqué. Pour cet expert, il suffit de développer des liaisons avec ces pays, comme le projet du gazoduc TransSaharan Gas Pipeline (TSGP), par exemple, dont l'objectif est de relier le sud du Nigeria à la mer Méditerranée pour les connecter avec le réseau algérien et leur permettre d'atteindre le marché européen.

«L'Algérie, avec le savoir-faire de ses sociétés dans le domaine des services pétroliers, comme la Sonatrach et ses filiales, et son expérience de plus de 30 années dans le partenariat avec les principaux acteurs dans le secteur de l'énergie, serait d'un grand apport pour les pays qui souhai-

tent valoriser leurs ressources en hydrocarbures et fructifier leur potentiel», a-t-il estimé, relevant que développer des projets en amont à l'international, dans ces régions, «permettra d'ouvrir de nouvelles voies de marché et renforcer aussi la position de Sonatrach sur ses marchés traditionnels».

Pour Djamel Bekkouche, qui pense qu'il est toujours «opportun» de maintenir la veille pour «saisir les bonnes opportunités en exploration et en développement», malgré cette période «difficile», le Venezuela, le Brésil et la Méditerranée orientale «peuvent constituer des zones d'intérêt» de l'Algérie.

Yanis T.

Blida

Plus de 1 400 projets d'investissements en jachère

LA WILAYA de Blida compte «près de 1 400 dossiers d'investissements dans divers domaines, en attente de concrétisation dans les plus brefs délais», a révélé, mardi, le wali Abdelkader Bouazghi.

«Les services concernés de la wilaya ont recensé, à ce jour, près de 1 400 dossiers d'investissement, dotés d'une enveloppe globale de 1 000 milliards de DA», a indiqué Bouazghi dans son intervention à la 1^{re} session ordinaire de l'APW.

Il a rassuré leurs promoteurs, qui sont en attente d'assiettes foncières, quant au «suivi rigoureux de ce dossier et de son règlement dans les plus brefs délais, avec la contribution des autorités centrales».

Les projets «pourront générer, une fois opérationnels, des milliers d'emplois au profit des jeunes de Blida, parallèlement à l'amélioration du cadre de vie de ses citoyens», a souligné le wali.

Le chef de l'exécutif s'est engagé à consacrer davantage d'efforts en vue de l'encouragement de l'investissement dans cette wilaya, qu'il a qualifiée de «modèle réussi pour l'investissement privé, à l'échelle nationale». Evaluant les actions entreprises dans la wilaya, M. Bouazghi a cité les nombreuses campagnes de nettoyage, à travers les 25 communes de Blida, l'éradication u commerce informel et la mise en terre de plus de 50 000 plants de roses et plants d'arbres, à travers différents sites de la wilaya, à la faveur d'une campagne «fortement saluée par les citoyens, qui l'ont considérée comme un pas vers la restitution du nom perdu de la ville des roses», a ajouté Bouazghi.

S'exprimant sur l'opération de délivrance de la carte d'identité biométrique au profit des candidats au baccalauréat session juin 2016, le wali a estimé que Blida fait partie des premières wilayas du pays ayant parachevé les procédures de délivrance de ce document, qui profitera à quelque 15 591 candidats (scolarisés) au baccalauréat.

Les services concernés de la wilaya sont à pied d'œuvre en vue d'être au rendez-vous de cet examen décisif, a-t-il assuré. Maya H.

Jijel

Une cinquantaine d'agriculteurs attendus à la fête de la fraise

■ La présence des agriculteurs des régions ouest et centre du pays constitue «un cadre idéal» pour l'échange d'expériences et d'informations avec les producteurs locaux de la fraise.

PAR Younés F./APS

La 12^e édition de la traditionnelle fête de la fraise de Jijel, prévue le 21 avril prochain, regroupera une cinquantaine d'agriculteurs avec une première participation des wilayas d'Aïn Témouchent, Tipasa et Tlemcen, a-t-on appris mardi des responsables de la chambre d'agriculture de la wilaya.

La présence des agriculteurs des régions ouest et centre du pays constitue «un cadre idéal» pour l'échange d'expériences

et d'informations avec les producteurs locaux de la fraise, a précisé la même source.

Les hôtes de la wilaya de Jijel s'initieront à la fruiticulture dans la région Est du pays, à travers un programme de visites des exploitations spécialisées dans la production de ce fruit rouge tant prisé.

Le programme de la fête de la fraise sera marqué par l'organisation de concours des meilleurs exposants (stand), pâtisseries utilisant la fraise dans leurs recettes et producteurs de ce fruit, a précisé à l'APS Yacine

Zeddami, secrétaire général de la chambre.

Pour cette manifestation, il est également prévu un espace de vente directe au consommateur à des prix abordables.

Quelque 17 variétés de fraises sont produites à Jijel où la récolte de 2015 a atteint 11 000 quintaux.

Onze communes côtières dont Sidi Abdelaziz (avec 104 hectares), Oued Adjoul (74,38 ha) et El Ancer (65,12 ha) sur un ensemble de 322 hectares dans la wilaya, pratiquent la culture de la fraise, avec un total de 555 agriculteurs dont une bonne proportion de femmes.

Selon les statistiques, la production de la fraise a occupé au cours de la campagne agricole 2014-2015 un taux de 8%, celle de la production maraîchère



Tissemsilt

Recensement des assiettes foncières urbanisables

Une opération de recensement des assiettes foncières urbanisables est en cours dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris mardi du wali.

Lancée au chef-lieu de wilaya, cette opération vise à connaître le potentiel foncier pouvant accueillir des projets d'habitat et d'équipements publics, a indiqué Abdelhamid Ghazi lors des travaux de la première session ordinaire de l'Assemblée popu-

laire de wilaya (APW).

La commune de Boukaid accuse un manque d'assiettes foncières, a-t-il fait savoir, insistant sur la recherche de sites dans les agglomérations secondaires de cette collectivité pour l'implantation de projets d'habitat.

D'autre part, le chef de l'exécutif de wilaya a signalé qu'une réflexion est engagée pour réserver des espaces de vente aux

artisans dans les marchés, ajoutant que cette opération sera lancée au niveau du marché couvert des ex-galeries au chef-lieu de wilaya.

Sur un autre registre, le wali a annoncé la réception du projet de réalisation de la cour de Tissemsilt au mois d'octobre prochain ou au plus tard au mois de novembre.

Au sujet des logements de location-vente «AADL», il a indi-

qué qu'une entreprise a été choisie pour la réalisation de 800 unités de cette formule à Tissemsilt qui devra entamer les travaux prochainement, ajoutant que le projet de 200 autres unités à Theniet El Had est à l'étude.

Le wali a également relevé la non disponibilité, actuellement, d'assiettes foncières permettant de satisfaire les demandes d'autres souscripteurs AADL.

Ali O.

Dispositif d'insertion professionnelle Annulation de près de 90 placements à Souk Ahras

PAS MOINS de 87 placements au titre du dispositif d'insertion professionnelle obtenus «indûment» ont été annulés à Souk Ahras dans le cadre d'une opération d'assainissement des listes des bénéficiaires de ce dispositif, a indiqué mardi le directeur de l'emploi, Djamel Ayat. 72 de ces annulations concernent des personnes ayant déjà bénéficié de financements de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), dont 15 personnes attributaires de locaux à usage professionnel, a précisé le responsable au cours de la réunion du conseil de wilaya.

Les contrôles inopinés effectués dans le cadre de cette opération d'assainissement menée en exécution des instructions du ministère de tutelle ont révélé en outre 20 cas d'absence de bénéficiaires et dont les contrats ont été annulés, a indiqué M. Ayat.

2 000 cas suspects de placements dans les secteurs de l'éducation, la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur sont en cours de vérification par les services de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), a ajouté le responsable.

Le wali a appelé à poursuivre l'opération et a instruit les responsables des directions concernées à l'effet de coopérer avec la direction de l'emploi et des services de l'Anem.

L. O.

Transport de voyageurs

Oran : report de l'entrée en service de la nouvelle gare routière

L'entrée en service de la gare routière de transport de voyageurs «El Bahia» d'Oran, prévue hier, a été reportée à une date ultérieure, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Cette mesure a été prise sur instruction des autorités locales, afin de réunir toutes les conditions nécessaires pour assurer un service public de qualité aux

usagers au niveau de cette importante gare-relais, a-t-on souligné dans un communiqué.

Ce report est intervenu à la suite de la visite d'inspection qu'a effectuée sur site mardi le wali d'Oran, pour s'enquérir de visu si cette infrastructure est en mesure d'accueillir convenablement les usagers.

Abdelghani Zaalane a insisté sur l'impératif d'apporter des

améliorations au niveau de cette gare en termes de confort et de commodités comme convenu suite aux instructions données et qui devront être entièrement achevées, selon la même source.

L'ouverture de cette gare routière intervient après l'éradication des gares d'El Hamri et de Yaghmoracen pour aménager leurs espaces en places

publiques, à l'instar de la gare des Chouhada (ex-Castors), a-t-on indiqué.

Le wali avait annoncé lundi, lors de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la fermeture des gares d'El Hamri et Yaghmoracen et le transfert des bus de transport des voyageurs à partir d'hier vers la nouvelle gare routière.

Ouali Y.

M'sila

Fermeture de 41 sablières

Les services de la Gendarmerie nationale ont procédé à la fermeture de 41 carrières d'extraction du sable des oueds de M'sila, en exécution d'un arrêté de wilaya, a-t-on appris mardi auprès du groupement de wilaya de ce corps constitué.

Selon la même source, ces fermetures sont motivées par «le non-respect des cahiers des charges» interdisant l'atteinte des berges des oueds et limitant

la profondeur de l'exploitation.

Les services de gendarmerie assurent, dans le cadre de leur mission de protection de l'environnement, le contrôle régulier des sites des sablières fermées pour lutter contre les éventuelles extractions illicites, a indiqué à l'APS l'officier Mohamed Bachir Moulay.

En 2015, la lutte contre l'extraction illégale de sable a donné lieu au traitement de 304 affaires qui ont permis la saisie de 6 456

m³ de sable et la mise en fourrière de 43 engins contre 129 affaires similaires en 2014, a indiqué la même source. Durant le mois de février, 10 affaires d'extraction de sable sans autorisation ont été traitées, note la même source, soulignant que 449 m³ de sable ont été saisis et 34 engins ont été mis à la fourrière. L'arrêté de fermeture a été pris par le wali à la suite des préoccupations de la population soulevées au cours des visites

d'inspection du chef de l'exécutif local à travers les communes de la wilaya de M'sila.

Les associations de l'environnement ont alerté depuis plusieurs années contre les risques entraînés par l'exploitation excessive du sable des oueds qui engendrerait le changement des lits des oueds, à l'instar de celui de Boussaâda dont les crues de 2007 ont causé la mort de dix personnes.

Hamid F.

Salon de l'automobile d'Alger

Nouvelle Škoda Superb, une limousine musclée

Page animée par : Ali Zidane

Les productions de Škoda ont toujours su convaincre par leur fonctionnalité, leur fiabilité et leur remarquable rapport qualité/prix. De plus, la Superb transpose aux modèles de série les lignes séduisantes annoncées par le concept Škoda VisionC. Résultat : une berline musclée, plus affirmée, plus expressive et plus séduisante que jamais. Mais le nouveau fleuron Škoda reprend aussi à son compte les qualités fondamentales de la marque : une habitabilité et une praticité

qui atteint de nouveaux sommets.

La nouvelle berline haut de gamme de la marque tchèque est désormais commercialisée

sur le marché algérien. Le nouveau design Škoda séduit par une géométrie des formes, des angles jouant avec les ombres, des lignes comme sculptées dans une seule pièce de métal, avec l'amour du détail. Un avant marqué par sa grande calandre et son logo central ;



Ph/D. R.

des blocs optiques et des phares antibrouillard à la découpe acérée ; un nouveau capot aux formes dynamiques... la face avant de la Škoda Superb III affirme clairement sa personnalité.

De profil, la nouvelle Škoda Superb affiche une élégance dynamique. En matière d'expres-

sivité, l'arrière de la nouvelle Škoda n'est pas en reste avec sa structure limpide, ses formes bien dessinées et son allure musclée.

Pour la première fois, les feux arrière de la Škoda Superb intègrent des LED. La nouvelle Škoda Superb reçoit exclusive-

ment des volants à trois branches réglables en hauteur et en profondeur. Dès la commercialisation et selon le niveau de finition choisi, jusqu'à quatre versions de volant seront disponibles au choix, différentes par leurs matériaux (polyuréthane et chrome, cuir et chrome) et leurs fonctionnalités (avec ou sans touches de commande pour l'écran multifonction, com-

mandes de la radio et du téléphone). La Škoda Superb de troisième génération se déclinera sur deux niveaux de finitions pour le marché algérien Ambition et Style, avec le moteur 2.0 TDI 177 cv. Ces finitions se différencient par leurs coloris intérieurs, leur système d'infotainment, leurs équipements de confort et de sécurité.

A. Z.

Peugeot Algérie

«Eclipse» nouvelle finition haut de gamme de la 208

A l'occasion du Salon de l'automobile d'Alger, Peugeot Algérie a présenté au grand public la nouvelle finition de sa petite citadine star 208 qui réalise, depuis son introduction sur le marché algérien, des performances plus que correctes en matière de vente. La nouvelle finition intitulée «Eclipse» est disponible en stock limité, il n'y aura que 50 unités dans tout le réseau

de distribution de la marque au lion. Une série limitée basée sur la version Allure, avec un bloc moteur diesel 1.6 HDI développant 92 ch. cette nouvelle finition qui accueille en plus des équipements proposés sur la version Allure : un toit panoramique, des jantes en alliages 16" et une teinte texturée qui «a fait son apparition sur la 208 au dernier Salon de l'automobile

d'Oran». 208 Eclipse est proposée par Peugeot Algérie en seulement 50 unités, une série limitée qui s'affiche au prix TTC de 2 250 000 DA TTC. Les futurs clients auront droit à une 208 Eclipse numérotée, de 1 à 50, en plus de la mise à disposition de ces derniers d'un kit personnalisé pour différencier chaque modèle d'un autre.

A. Z.

DS Algérie

Absolutely DS3 et DS4 Crossback

Depuis l'annonce officielle de la création de la marque DS à Genève en Mars 2015, EURL Saida a confirmé sa volonté de s'inscrire dans la stratégie de développement de la marque, en créant la Direction de la marque DS, avec déjà une équipe dédiée.

Et cette année, c'est la deuxième participation de DS en tant que marque, avec la présentation juste après le Salon de Genève de la Nouvelle DS3 mais également la Nouvelle DS4 Crossback, qui ont rejoint la famille DS entièrement renouvelée. Tout sur le stand est Absolutely DS. La marque DS a pour ambition d'incarner le savoir-faire français du luxe dans l'automobile en s'appuyant sur des valeurs d'innovation, d'excellence et d'élégance représentées par un héritage exceptionnel : celui de la DS originelle créée il y a un peu plus de 60 ans.

Cet anniversaire a d'ailleurs été célébré il y a quelques mois au jardin des Tuileries en plein cœur de Paris et à 2 pas d'un lieu emblématique : le musée du



Louvre ! Le Louvre, c'est plus qu'un symbole. C'est l'âme même du luxe à la française ! C'est pourquoi, en 2015, la marque DS est devenue un des rares partenaires de ce musée exceptionnel. Aujourd'hui, ce sont près de 600 000 clients séduits par DS à travers le monde, dont plus de 600 en Algérie, des clients résolument Premium en recherche de distinction, de services et d'image de marque. Pour DS Automobile, l'ensemble du parcours clients doit être premium (Digital, point de vente, point service...) Guidée par «Spirit of avant-

garde», la philosophie de la marque qui est partagée avec ceux qui ont une vision optimiste de l'avenir, la marque DS se développe en s'appuyant sur une stratégie innovante, rythmée et réaliste, basée sur 2 axes : un axe de croissance produit et un axe de croissance géographique. L'année 2016, quant à elle, a commencé sur les chapeaux de roues. A été dévoilée le 19 janvier dernier la Nouvelle DS 3 à Paris sous la Pyramide du Louvre. Aujourd'hui, elle est présentée en avant-première nationale sur le stand DS au Salon de l'automobile d'Alger.

A. Z.

Volkswagen utilitaires

Nouveau Caddy, la solution aux professionnels



Volkswagen utilitaires, filiale du groupe Sovac, a présenté, lors de la dernière édition du Salon international de l'automobile d'Alger, le nouveau Volkswagen Caddy dans sa version Ludospace. Quel que soit votre secteur d'activité, le nouveau Caddy dégage une impression de qualité et de fiabilité, grâce à ses lignes claires et précises, son avant dynamique et son nouveau hayon arrière entièrement tôlé de série.

Le nouveau Caddy a été entièrement revisité non seulement à l'extérieur mais aussi à l'intérieur. La nouvelle cabine saura vous convaincre grâce à sa nouvelle planche de bord et à son volant multifonction, disponible en option, très agréable et réglable selon les besoins du conducteur.

Caddy a été conçu pour vous offrir un système de rangement judicieux, comprenant plusieurs compartiments et espaces de rangement de dimensions différentes. Invisible de l'extérieur, il

offre suffisamment de place pour des gants de travail, votre déjeuner ou un petit ordinateur portable. Sur le plan de la sécurité, le nouveau Caddy dispose d'un éventail d'équipements assurant davantage de quiétude aux occupants. On citera, à titre d'exemple, les 4 airbags frontaux et latéraux, répartiteur de freinage en courbe (EBV), système d'anti-patinage des roues (ASR), correcteur électronique de trajectoires (ESP), système de contrôle et régulation du frein moteur (MSR), Antiblocage des roues (ABS), dispositif Isofix et ceintures de sécurité automatiques à trois points. Plusieurs finitions seront disponibles sur le Caddy. Il y aura sur le combi 2.0l TDI 110 ch, le Conceptline, Confortline et le Sportline. Pour le caddy Fourgon qui sera animé par le bloc moteur 1.6 TDI 102 ch, deux finitions seront disponibles à savoir le Caddy Proline et le Business Line. Par ailleurs, le nouveau Caddy sera disponible en 14 colories.

A. Z.

Yémen

Reprise des combats entre soldats et combattants d'Al-Qaïda à Aden

■ De nouveaux affrontements ont éclaté hier entre forces régulières yéménites et combattants d'Al-Qaïda à Aden, alors que la coalition arabe qui soutient le gouvernement intensifiait ses raids aériens contre les positions jihadistes dans le sud du Yémen.

Par Ali O.

Les combats se sont concentrés dans le quartier d'Al-Mansourah à Aden, grande ville du sud, qui a été le théâtre d'affrontements récurrents entre les deux parties depuis la mi-mars, a indiqué un responsable militaire. Les forces régulières ont repris la prison centrale et ses unités se sont déployées dans les rues principales du quartier après trois heures de combats, a ajouté ce responsable sans être en mesure d'avancer un bilan des ces affrontements.

Plus à l'est, des habitants de Zinjibar, capitale de la province d'Abyane, ont indiqué à l'AFP avoir vu des combattants d'Al-Qaïda évacuer mardi soir des bâtiments publics qu'ils contrôlaient pour prendre position aux environs de la ville.

Ce retrait intervient au lendemain d'une série de raids aériens de la coalition arabe, menée par l'Arabie saoudite, contre des positions d'Al-Qaïda à Abyane et dans la ville de Moukalla (sud-est) que le réseau jihadiste contrôle depuis près d'un an, selon des habitants et des responsables locaux.

A Moukalla, capitale de la province du Hadramout, cinq



membres présumés d'Al-Qaïda ont été tués et trois blessés dans ces raids, selon des responsables locaux. Mardi soir, Al-Qaïda a appelé les habitants de

Moukalla à protester contre un raid américain, la semaine der-

nière, contre l'un de ses camps d'entraînement proche de la ville,

qui avait fait 71 morts, selon un responsable local. Mais certains habitants ont refusé de se joindre à la marche de protestation pendant laquelle les sympathisants du réseau jihadiste ont déployé des banderoles affirmant notamment que "les États-Unis ne vaincront pas le jihad". Le Yémen, pays pauvre de la péninsule arabique, est en proie au chaos depuis l'entrée en septembre 2014 dans la capitale Sanaa de rebelles chiites Houthis, accusés par l'Arabie sunnite de liens avec l'Iran chiite. Le conflit s'est aggravé avec l'intervention en mars 2015 d'une coalition militaire arabe, conduite par Ryad, en soutien au gouvernement internationalement reconnu.

Les jihadistes ont profité du chaos pour renforcer leur emprise sur le sud et le sud-est du Yémen. Après avoir longuement ignoré cette présence, les forces régulières et la coalition arabe ont commencé récemment des opérations militaires contre les groupes jihadistes.

Selon l'ONU, les hostilités au Yémen ont coûté la vie à près de 6.300 personnes depuis un an, pour moitié des civils.

Brésil

Rousseff en quête effrénée de votes contre sa destitution

La présidente brésilienne Dilma Rousseff entame hier une course contre la montre désespérée après l'éclatement de sa coalition pour tenter de préserver au moins un tiers des votes des députés qui lui permettraient d'échapper à une humiliante destitution.

Plus que jamais fragilisée au lendemain du divorce de son principal allié, le parti centriste PMDB du vice-président Michel Temer, la dirigeante de gauche doit convaincre 172 députés sur 513 – plus du tiers – de voter mi-avril contre son impeachment.

Sinon, elle sera mise en accusation devant le Sénat, qui aura le dernier mot et pourrait prononcer sa destitution définitive dès le mois de mai selon l'opposition.

La présidence a bien sûr accusé le coup de l'abandon en rase campagne du PMDB.

Mais à tout prendre, «cette décision arrive à un bon moment parce qu'elle donne du temps à la présidente Dilma pour recomposer son gouvernement», a tenté de positiver mardi soir son chef de cabinet Jaques Wagner.

«Le programme du gouvernement est maintenant de conquérir des votes au Congrès des députés et la meilleure façon de le faire est d'élargir notre base d'alliés», a-t-il ajouté, estimant qu'un remaniement ministériel pourrait avoir lieu vendredi.

En clair, le camp présidentiel va chercher à stopper l'hémorragie au sein des partis hésitants

du «grand centre» mou de sa coalition en leur proposant les ministères laissés vacants par le PMDB et les 600 postes qu'il contrôlait au sein de la machine gouvernementale.

L'opposition de droite mise au contraire sur un effet domino inverse en sa faveur. Tout comme le vice-président Michel Temer, qui ne cache plus ses ambitions de précipiter la chute de Mme Rousseff pour lui succéder jusqu'aux prochaines élections prévues en 2018. «La situation politique du gouvernement est très compliquée car il doit convaincre les députés un par un de voter contre l'impeachment, et la sortie du PMDB de la coalition peut pousser d'autres partis à suivre le même chemin», souligne Williams Gonçalves, professeur de sciences politiques à l'Université d'État de Rio de Janeiro.

Les pro et anti-impeachment «sont tous la calculette à la main en train de compter les votes, de les négocier contre des postes et des ministères», explique à l'AFP Michael Mohallem, professeur de droit à la Fondation Getulio Vargas, à Rio de Janeiro.

«Le gouvernement, aujourd'hui, a encore les votes suffisants pour se sauver mais il est à la limite: entre 170 et 190, 200 si l'on est optimiste», évalue cet analyste.

Or «la situation est très instable» et le vent politique souffle contre la présidente, embourbée dans une crise poli-

tique historique, sur fond d'énorme scandale de corruption et de récession économique, à quatre mois des Jeux olympiques de Rio de Janeiro. Dilma Rousseff n'est pas visée directement par l'enquête sur le scandale de corruption Petrobras qui éclabousser son parti mais tout autant le PMDB. L'opposition l'accuse d'avoir maquillé les comptes de l'État pour dissimuler l'ampleur des déficits publics en 2014, année de sa réélection, puis en 2015. Elle se serait ainsi rendue coupable d'un «crime de responsabilité» administrative, prévu par la Constitution. La présidente répond que tous ses prédécesseurs ont fait de même et dénonce une procédure «sans fondement légal», masquant une «tentative de coup d'État» institutionnel.

Signe de la gravité de la situation, M^{me} Rousseff a annulé un voyage aux États-Unis.

Elle devait participer jeudi et vendredi à un sommet sur la sécurité nucléaire à Washington, pendant lequel son vice-président Temer l'aurait remplacée.

Mais elle a préféré rester à Brasilia où elle a lancé hier une nouvelle phase de son programme de logements sociaux «Ma maison, ma vie», en faveur des plus démunis.

La présidente a vu en 2015 s'effondrer sa cote de popularité à un niveau historiquement bas de 10%. Selon un récent sondage, 68% des Brésiliens veulent son départ.



Points chauds

Ecologie

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis près de dix ans à l'occasion de chaque campagne présidentielle française le nom de Nicolas Hulot, ex-animateur de l'émission télévisée «Ushuaïa», refait surface. En 2007, l'on se souvient qu'il lance à quelques mois du scrutin le Pacte écologique afin d'essayer d'introduire le facteur écologique dans la campagne présidentielle. Il souhaite ainsi interpeller les candidats, mobiliser les citoyens et ouvrir le débat public. Son Pacte est ratifié par cinq candidats sur les douze déclarés à la présidentielle (Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Marie-George Buffet et Dominique Voynet) et 740 300 personnes (au 24 mai 2007). En mars 2011, à un an de la présidentielle, il était réapparu sur la scène médiatique suite à l'accident nucléaire de Fukushima, pour peser en faveur de l'organisation d'un référendum sur le nucléaire, ayant «la conviction» que la France doit «sortir du nucléaire». En avril 2011 il se jette finalement à l'eau et se déclare candidat pour l'élection présidentielle de 2012. Il inscrit sa démarche dans la primaire présidentielle écologiste de 2011. Lors du premier tour, il arrive deuxième avec 40,22 %, derrière Eva Joly (49,75 %), alors que les sondages le donnaient largement gagnant. Il perd au second tour face à Eva Joly, en recueillant 41,34 % des suffrages. Eva Joly devient donc la candidate officielle d'Europe Écologie Les Verts. Par la suite, il déclare avoir voté pour le candidat du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon, au premier tour de l'élection présidentielle, le trouvant plus pédagogue et plus performant qu'Eva Joly, en particulier sur les questions environnementales. Au second tour de l'élection, son choix se fixa sur François Hollande. Fidèle à lui-même il refait parler de lui à un an tout juste de la présidentielle en laissant planer le doute quant à son intention de se présenter comme candidat pour 2017. « Il ne faut pas se jeter dans l'arène au prétexte qu'il y a un désarroi et que, tous autant qu'on est, on a envie de quelque chose de différent », a estimé le candidat malheureux à la primaire écologiste en 2011. Mais «ma décision n'est pas définitive», a-t-il précisé. «Pour trancher définitivement dans un sens ou un autre, il y a un travail monumental à faire, je le démarre tout juste, et mettre la charrue avant les bœufs serait complètement irresponsable», explique-t-il. Reste à savoir si Hulot se lancera bien de lui-même dans la course à la présidentielle ou si ses apparitions récentes ne sont orchestrées que dans le but de refaire parler d'écologie et d'en faire un thème important dans la campagne présidentielle.

F. M.



Récital

Immersion dans l'univers poétique de l'imzad avec Fatma Channa

Un récital poétique mêlant le son mystique de l'imzad à la beauté du verbe en Tamasheq a été donné mardi à Alger par la musicienne et poète Fatma Channa, accompagnée de l'universitaire et écrivaine Rabiâa Douibi, qui assurait la traduction des textes.

Par Adéla S.

Organisé à l'occasion du «Rendez-vous avec la poésie», une rencontre lancée récemment par le ministère de la Culture, ce récital était une occasion de présenter aux amoureux de la poésie cet instrument de musique propre aux Touaregs, classé depuis 2014 au patrimoine mondial de l'Unesco.

Fatma Channa, une des rares joueuses d'imzad, a déclamé elle-même la poésie, un rôle généralement réservé aux hommes, transportant le public présent à travers les cérémonies

de l'«Ahal», des rendez-vous poétiques et musicaux disparus pendant la colonisation française de l'Algérie.

Auteur du livre «Poésie de l'Ahaggar» paru en 2014, Rabiâa Douibi déclamait des traductions de ce répertoire qu'elle avait collecté auprès des détenteurs de ce legs.

Dans ses poèmes, Fatma Channa raconte les exploits guerriers des tribus touareg, des contes et légendes locales, l'installation de l'armée coloniale dans l'Ahaggar, ou encore des histoires d'amour connues dans la région.

Estimant que la poésie reste



Ph. DR

la forme d'expression «la plus aboutie» dans la société touareg, Rabiâa Douibi a rappelé l'importance de ce patrimoine

oral qui renseigne sur le vocabulaire ancien, l'histoire de l'Ahaggar à différentes périodes ainsi que le quotidien et l'organi-

sation des différentes tribus touaregs.

Passionnée de l'Ahaggar, Rabiâa Douibi, enseignante à Tamanrasset et auteur d'un roman et d'un recueil de nouvelles sur cette région, a souligné à l'occasion de ce récital l'urgence de collecter et traduire cet héritage, partie de la culture orale des Touaregs, qu'elle considère est «en déclin» depuis la disparition de l' Ahal.

Le public présent a, pour sa part, souhaité voir les publications sur la culture des Touaregs se multiplier pour avoir un accès facile à cette composante, «souvent méconnue» de la culture et identité algériennes.

A. S./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi

31 mars :

L'Orchestre symphonique national, en collaboration avec le Théâtre national algérien Ma-hieddine-Bachtarzi et le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, donnera deux concerts dirigés par le maestro Amine Kouider

Galerie Baya

Jusqu'au 2 avril :

Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin»

Cinémathèque algérienne Jusqu'au 31 mars :

Promotion du cinéma national : projection du long-métrage de fiction «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015)

Cinémathèque de Béjaïa

Du 31 mars au 2 avril :

Journées du cinéma colombien.

Jeudi 31 mars à 17h30 : Projection du film documentaire Gabo.

Vendredi 1^{er} avril :

Projection du long-métrage la sirga ainsi que le film del amor y otros deminios.

Racim C.

L. O.

Maroc

Le conteur Mahi Seddik au Festival du conte de Larache

Le conteur professionnel et auteur algérien, Mahi Seddik, prendra part au premier Festival international du conte de Larache, près de Tanger (nord du Maroc) prévu du 4 au 6 avril, indiquent les organisateurs.

Habitué des rondes populaires et du théâtre de la «Halqa», Mahi Seddik sera convié à présenter des contes puisés dans le patrimoine oral algérien, particulièrement du Grand Sud.

Des artistes et conteurs en provenance du Maroc, du Congo et de France prendront part à cette manifestation placée sous le signe du «Conte maghrébin et africain».

Organisé par l'association «Les amis de la médiathèque Abdessamad-Kenfaoui» en collaboration avec un réseau de bibliothèques français, le Festival international du conte de Larache vise à préserver le patrimoine immatériel conté, en favorisant l'échange culturel.

Natif de Sidi Bel-Abbès, Mahi Seddik, qui

a suivi une formation dans le 4^e art s'attache depuis plusieurs années à promouvoir et à revivifier la tradition orale, disparue, des goul (conteurs).

Le conteur a animé ces dernières années, à la faveur des festivals organisés à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés au conte populaire, et assuré des cycles de formation en Tunisie et aux Emirats arabes unis, notamment.

Cinéma

La distinction du film «Le puits» au Festival de Mascate

Le ministre de la Culture, L'Azeddine Mihoubi, a estimé mardi que le grand prix (meilleur long métrage) de la 9^e édition du Festival international du film de Mascate (Sultanat d'Oman) remporté par le long métrage «Le puits» du réalisateur algérien Lotfi Bouchouchi, reflétait le

talent innovateur des artistes algériens. Le ministre a félicité, dans un communiqué, le réalisateur Lotfi Bouchouchi qui appartient «à la nouvelle génération», pour cette distinction, appelant les artistes et jeunes talents algériens «à aller de l'avant pour faire connaître la culture algérienne».

«Le puits» sacré «Poignard d'or» a également reçu le prix du meilleur scénario, au festival international du film de Mascate (Sultanat d'Oman), clôturé vendredi. Le film avait déjà raflé quatre prix lors du 31^e Festival du cinéma méditerranéen d'Alexandrie (Egypte), le grand

prix du meilleur film arabe, et ceux des meilleurs réalisateur, scénario et rôle féminin, obtenu par la comédienne Nadia Kaci.

L. O.

Alger

Saisie de 70 000 supports audiovisuels contrefaits

Quelque 70 000 supports audiovisuels contrefaits (CD et DVD) ont été saisis lundi à Alger, a indiqué l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda) dans un communiqué.

Une opération combinée des agents de l'Onda et les éléments de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a été menée à de Bir Mourad Raïs, Draria et Chéraga (banlieue ouest d'Alger), précise-t-on. Elle s'inscrit dans le cadre

de la lutte contre le piratage et les atteintes à la propriété intellectuelle et artistique.

Vendredi, quelque 85 000 supports audiovisuels contrefaits ont été saisis à Oran lors d'une opération combinée des agents de l'Onda et les services de sécurité, qui s'est soldée par l'arrestation du propriétaire d'un atelier clandestin de duplication d'œuvres artistiques.

L'Onda et la DGSN avaient signé en 2012 un protocole de coopération pour la lutte contre

l'atteinte à la propriété intellectuelle et artistique, conférant aux officiers de la DGSN et les agents assermentés de l'Onda les prérogatives d'intervenir dans le cadre de la lutte contre le piratage. L'Office avait également conclu en 2014 un protocole d'accord avec YouTube, en vertu duquel ce dernier verse à l'Onda les droits d'auteurs algériens au titre de la diffusion de leurs œuvres artistiques, le site électronique de partage de vidéos.

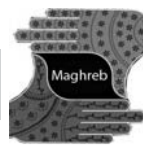
R. D.

31 mars - 2 avril 2016

Expo photo à l'Institut français d'Alger

UNE EXPOSITION spéciale de photographies sera organisée à l'Institut français d'Alger du 31 mars au 2 avril 2016. Elle mettra à l'honneur les photographes qui ont participé au concours intitulé «Surprenez-nous!» lancé en janvier 2016 par l'ambassade de France en Algérie, en partenariat avec Wiko, afin de célébrer le nombre exceptionnel d'amis atteint sur la page Facebook de l'ambassade, à hauteur d'un tiers de million. Le grand nombre de photographies reçues et leur rare qualité ont donné envie à l'ambassade de France de mettre en lumière le talent des 31 meilleurs participants. Les noms des trois grands gagnants du concours seront par ailleurs révélés lors de l'inauguration de l'exposition, le jeudi 31 mars à 18h en présence de l'ambassadeur de France Bernard Emié et de personnalités du monde culturel. Atteignant aujourd'hui plus de 364 000 abonnés, la page Facebook de l'ambassade de France en Algérie est la première du réseau diplomatique français et l'une des plus importantes du réseau diplomatique mondial. Elle témoigne du caractère multidimensionnel du renforcement des relations exceptionnelles entre la France et l'Algérie. Cette page propose à ses lecteurs un vaste choix de sujets, de photos et de vidéos concernant notamment les activités culturelles proposées par l'Institut français d'Algérie, les événements organisés par la mission économique Business France, l'actualité politique et diplomatique française, les questions consulaires, les appels à projets, les appels à candidatures pour des offres d'emploi, de bourses ou de formations, les relations économiques bilatérales, et même des recettes de cuisine ainsi que des citations. Les informations y sont publiées en français et en arabe.

Communiqué



Libye

L'Italie soutient l'installation du gouvernement d'union nationale à Tripoli

■ L'Italie appuie par sa diplomatie l'objectif du gouvernement d'union en Libye, dirigé par Fayez al-Sarraj de s'installer à Tripoli, a affirmé hier son chef de la diplomatie Paolo Gentiloni, mettant à nouveau en garde contre une solution militaire imposée de l'extérieur.

Par Mondji T.

«**N**ous travaillons pour élargir la base du soutien politique au gouvernement d'union nationale» et l'Italie «appuie la détermination» de ce gouvernement «guidé par al-Sarraj à s'installer à Tripoli», affirme le ministre italien dans une interview au quotidien «Corriere della Sera».

Ce processus, visant à agrandir le soutien dont disposera ce gouvernement, «doit advenir dans des délais raisonnables».

«La situation actuelle revêt de nombreuses fragilités» et un pays en proie au chaos «à 400 km de nos côtes risque de devenir un territoire totalement libre pour les trafiquants d'êtres humains ou devenir la proie de Daech (groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» El) et base du terrorisme», a-t-il encore prévenu.

M. Gentiloni met toutefois en garde contre les risques d'une intervention exclusivement militaire : «Aujourd'hui, Daech est surtout perçu comme une présence étrangère, combattue par les forces libyennes. Le danger est d'alimenter l'eau dans laquelle ils nagent par une action exclusivement militaire».

Ce gouvernement d'union est censé mettre fin au conflit qui

oppose les autorités de Tripoli – soutenues par Fajr Libya, une coalition de milices – et celles installées dans l'est, soutenues par le Parlement élu siégeant à Tobrouk.

La Libye est déchirée par des violences depuis la chute du régime de Mâammar Kaddafi en 2011. L'EI a profité de cette instabilité pour s'y implanter en 2014 puis accroître son influence jusqu'à prendre le contrôle de la ville côtière de Syrte, à 450 km à l'est de Tripoli.

Ban Ki-moon plaide pour l'installation du gouvernement d'union à Tripoli

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a plaidé mardi pour l'installation du gouvernement libyen d'union nationale à Tripoli, appelant le Parlement libyen «à assumer ses responsabilités» en ce sens, après un nouveau report mardi d'une séance consacrée au vote sur ce gouvernement.

«Je me joins aux appels en Libye et dans la région pour que le Conseil présidentiel s'installe à Tripoli, si la sécurité le permet, et prenne toutes les mesures indispensables à un transfert du pouvoir pacifié et ordonné au gouvernement d'union», a déclaré M.



Ban au terme d'une visite à Tunis.

«J'appelle la Chambre des représentants (le Parlement reconnu internationalement, ndlr) à assumer ses responsabilités en mettant en œuvre toutes les dispositions de l'accord politique conclu en décembre au Maroc sous le parrainage de l'ONU», a-t-il ajouté.

Les quelque 200 membres de ce Parlement ont jusque-là échoué à procéder au vote d'investiture du gouvernement d'union issu du processus onusien, faute de quorum.

En février, une centaine d'entre eux avaient toutefois proclamé dans un communiqué leur soutien au gouvernement d'union.

A défaut de vote du Parlement, c'est en se basant sur ce communiqué de soutien que le Conseil présidentiel avait proclamé le 12 mars l'entrée en fonction de ce gouvernement d'union.

Depuis, il a été rejeté par les

deux gouvernements rivaux qui se disputent le pouvoir, l'un basé à Tripoli et l'autre dans l'est du pays. Et le gouvernement dit que Tripoli s'oppose fermement à son installation dans la capitale.

«Le peuple libyen mérite la paix, la sécurité et la prospérité sous un gouvernement fort et unifié», a encore fait valoir Ban Ki-moon à Tunis, assurant qu'il allait «parler avec les principaux responsables de la région, à tous ceux qui ont une influence, pour qu'ils l'exercent».

Le patron de l'ONU s'est entretenu avec Moussa El Kony, un responsable du Conseil présidentiel, organe composé de membres de factions rivales et créé par l'accord conclu en décembre sous l'égide de l'ONU.

A l'occasion, M. Ban a réaffirmé la «profonde inquiétude» de la communauté internationale face à l'expansion du groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (Daech/EI) dans le pays.

«La situation sécuritaire en

Libye a d'importantes implications régionales», a noté M. Ban. La Tunisie est confrontée à la montée d'une mouvance terroriste et exprime régulièrement ses inquiétudes vis-à-vis du chaos en Libye voisine.

La Libye est déchirée par des violences depuis la chute du régime de Mâammar Kaddafi en 2011. L'EI a profité de cette instabilité pour s'y implanter en 2014 puis accroître son influence jusqu'à prendre le contrôle de la ville côtière de Syrte, à 450 km à l'est de Tripoli.

Avec la liquidation de la «Samir» Le Maroc dépendra à 100% des importations de produits pétroliers

AVEC LA LIQUIDATION judiciaire, prononcée récemment par le tribunal de commerce de Casablanca, de la Société anonyme marocaine de l'industrie de raffinage (Samir), le Maroc «serait dépendant» à 100% des importations de produits pétroliers, relève la Lettre OAG Africa. La société, «à l'agonie», contrôlée à hauteur de 100% la capacité de raffinage du Maroc, depuis qu'elle a fusionné en 1999 avec la Société chérifienne des pétroles (SCP) qui lui avait permis de prendre le contrôle des raffineries de Mohammedia et de Sidi Kacem. La Lettre OAG Africa rappelle que le 21 mars, le tribunal de commerce de Casablanca a prononcé la liquidation judiciaire de la société tout en autorisant la continuation de l'activité pendant trois mois. La SAMIR, qui avait interrompu sa production en août 2015, dispose d'un délai de 10 jours pour faire appel mais le rapport des experts indépendants préparé à la demande du tribunal est «très pessimiste» sur les chances de survie de l'entreprise, estime la Lettre. «Si la liquidation était confirmée et si la raffinerie de Mohammedia était fermée, le Maroc serait dépendant à 100% des importations de produits pétroliers», conclut-elle. La SAMIR, qui évalue à 10 millions de tonnes par an sa capacité de raffinage, est détenue à 67,27% par Corral Petroleum Holdings, un groupe dont le propriétaire est l'homme d'affaires saoudien cheikh Mohamed Hussein al-Amoudi. Holmarcom (Maroc) est actionnaire à hauteur de 5,78%, les 26,95% restants étant contrôlés par le public. (APS)

Sahara occidental

Le démantèlement de la Minurso par le Maroc confirme ses craintes de l'élargissement de sa mission

Le recours du Maroc au démantèlement de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) est motivé par «ses appréhensions grandissantes quant à l'élargissement de la mission de la Minurso au contrôle des droits de l'Homme», se sont accordés à dire, mardi à Alger, des chercheurs universitaires.

Lors d'une conférence sous le thème «Tentative du Maroc de saper le processus de paix et de décolonisation au Sahara occidental à travers le démantèlement de la Minurso», Amari Tahar Eddine, professeur de Droit à l'université de Tizi Ouzou, a estimé que «la décision du Maroc de démanteler la Minurso est motivée par ses craintes de l'élargissement de la mission de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme et par conséquent la mise à nu des violations et des crimes commis par l'occupant marocain à l'encontre du peuple sahraoui».

Le professeur Amari a affirmé qu'en démantelant la Minurso, le Maroc «détourne les discussions sur l'élargissement de la mission de la Minurso au contrôle des droits de

l'Homme vers la redynamisation de cette mission onusienne».

Il a précisé qu'entre autres raisons qui ont poussé le Maroc à prendre cette décision «le coup dur» qu'il a essuyé sur le plan économique à travers l'annulation par la Cour européenne de l'accord agricole entre le Maroc et l'Union européenne (UE) en raison de l'exploitation illicite des ressources naturelles sahraouies, ce qui confirme l'«absence de souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental».

Il a déploré également la position du Conseil de sécurité à l'égard du Maroc sur la Minurso qui «n'a pas été ferme».

Pour sa part, l'enseignant chercheur à l'université Alger 3, Ahmed Kateb, a affirmé lors d'une conférence organisée par le «Collectif national des journalistes solidaires avec le peuple sahraoui» qu'«il existait une tentative de vider la mission de la Minurso de son contenu. Le Maroc a tenté de confiner cette dernière dans la surveillance du cessez-le-feu et les opérations de déminage dans la région alors qu'elle a été instituée pour l'organisation d'un référendum d'auto-

détermination au Sahara occidental».

«La Minurso est la seule instance onusienne dans le monde qui ne veille pas à la surveillance des droits de l'Homme», a-t-il tenu à faire remarquer.

Dans ce cadre, le chargé d'affaires à l'ambassade sahraouie à Alger, Mohamed Cheikh, a estimé que «la décision du Maroc est un grave précédent et nous la considérons comme une déclaration de guerre».

«Nous avons accepté de signer la décision de création de la Minurso pour l'organisation du référendum d'autodétermination, mais le Maroc veut limiter sa mission au contrôle du cessez-le-feu», a-t-il dit.

Concernant les déclarations du Maroc à l'encontre du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, M. Cheikh a indiqué que ces agissements «ne sont qu'un prétexte du Maroc pour faire durer son occupation du Sahara occidental».

«Le peuple sahraoui veut une solution immédiate, et si le Conseil de sécurité n'assume ses responsabilités, il reprendra la lutte armée», a-t-il ajouté.

Kamel L.

Coup-franc direct

Ces expériences qui font grandir

Par Mahfoud M.

Le match nul en Ethiopie n'est pas un mauvais résultat pour l'EN au vu de certains paramètres que nos capés ont dû affronter faisant que la sélection nationale a quand même tenu bon, alors qu'une autre équipe aurait pu y laisser des plumes. C'est une expérience de plus pour les protégés de Gourcuff qui se doivent d'en tirer les conclusions. En effet, les joueurs ne sont pas à leur première rencontre en terre éthiopienne et savaient que les conditions seraient difficiles, à savoir, l'altitude et la pression du public local. Ils devaient donc prendre leurs dispositions pour réussir les meilleurs résultats possibles et pourquoi pas revenir avec les trois points pour jouer les deux dernières rencontres de ces éliminatoires à l'aise et pourquoi pas avec les remplaçants pour voir à l'œuvre les autres joueurs. On ne peut à chaque fois trouver des excuses après une contre-performance comme celle enregistrée à Adis-Abeba face à un adversaire qu'ils avaient battu trois jours auparavant avec l'art et la manière et un score fleuve de (7/1). Ce sont ce genre de matchs qui déterminent notre capacité à améliorer nos performances dans les phases finales des Coupes d'Afrique, sachant que la sélection se doit d'être maintenant plus entreprenante et chercher le titre au lieu de se contenter à chaque fois d'une participation honorable. **M. M.**

Ligue I Mobilis (24^e journée)/Matches avancés Chaud derby à Alger, le leader en danger

UN CHAUD derby sera au programme pour cette 24^e journée de Ligue I, qui verra trois rencontres se jouer ce vendredi en matchs avancés. En effet, le Mouloudia d'Alger donnera la réplique au Nasr d'Hussein-Dey dans ce derby qui concerne deux formations qui auront la même ambition, celle de l'emporter pour monter sur le podium. Le Doyen des clubs algériens qui s'est préparé à Tlemcen dans un mini-stage d'une semaine durant cette courte trêve, se donnera à fond pour essayer de remporter les trois points qui lui permettra de se reprendre après la dernière défaite à Tizi-Ouzou face à la JSK, qui a laissé des séquelles sur le groupe. Les Vert et Rouge n'auront pas droit à l'erreur, cette fois-ci, et se doivent de l'emporter s'ils veulent rester dans le sillage du groupe de tête. Toutefois, ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos face à cette équipe du Nasria qui est dans la même situation et qui recherchera la victoire pour effacer la contre-performance à domicile, lors de la dernière journée de Ligue I face au DRBT. Les Sang et Or seront, certes, diminués par l'absence de quelques joueurs, dont Ouali (suspendu), Sediki (fatigué) et Mbingui qui n'est pas encore revenu de son pays, mais ils se donneront à fond pour tenter de prendre les trois points qui leur permettront de

se rapprocher de plus en plus de cette troisième place qu'ils convoitent. De son côté, et bien qu'il ait pris une sérieuse option pour le titre de champion, le leader, l'USM Alger, aura un périlleux déplacement à effectuer en se rendant à Relizane pour affronter le Rapid local qui joue sa survie en Ligue I et qui fera tout pour remporter les trois points. Les Rouge et Noir savent ce qui les attend dans cette empoignade et entreront avec grande détermination pour revenir avec le meilleur résultat possible qui leur permettra de sceller le sort de ce championnat. Le DRB Tadjenant, troisième au classement général reçoit à domicile la lanterne rouge du championnat, le RC Arbaâ avec comme objectif de l'emporter pour consolider sa place et donc se rapprocher de plus en plus d'une place qualificative à une compétition africaine la saison prochaine. Les protégés de Boughrara savent, désormais, qu'ils doivent se donner à fond s'ils souhaitent terminer la saison en force mais dans le même temps faire très attention à cette équipe du RCA qui n'a plus rien à perdre. **M.M.**

LE PROGRAMME :
Vendredi 01 Avril 2016 à 16h :
MCA-NAHD
RCR-USMA
DRB-RCA

Ligue II Mobilis (25^e Journée) OM-USMBA, le choc

LA 25^e JOURNÉE de la Ligue II sera caractérisée par ce choc qui opposera le leader, l'Olympique de Médéa, à son poursuivant direct, l'USM Bel-Abbès au stade Imam-Lyes de Médéa. Les Olympiens qui ne souhaitent pas lâcher cette première place au classement feront tout leur possible pour l'emporter. Les poulains de Slimani n'auront d'autre choix que de l'emporter s'ils souhaitent accéder en champions ce qui est leur objectif principal, eux qui ont pratiquement pris une option pour la montée en Ligue I. Les coéquipiers de Ziane Chérif savent ce qui les attend dans une empoignade qui s'annonce très relevée et se donneront à fond pour éviter toute mauvaise surprise. De leur côté, les gars de la

Mekerra ne comptent pas se déplacer, ce vendredi, en victime expiatoire et feront leur possible pour revenir avec un résultat probant. Les coéquipiers de Ghalem sont conscients de ce qui les attend et dans le même temps décidés à se donner à fond pour revenir avec le meilleur résultat possible. Il faudra s'attendre donc à une partie très disputée entre les deux meilleures formations du moment et qui ne lâchent rien depuis quelque temps. De son côté, le CA Batna se rend à Saïda pour croiser le fer avec le Mouloudia local et donc revenir avec au moins le point du nul qui sera une belle opération pour l'équipe aurésienne pour laquelle le plus important sera de garder le cap et surtout ne pas se faire distan-

cer par le leader. Les poulains de Bouarata savent qu'il s'agit d'un virage qu'il faudra bien négocier et c'est pour cette raison qu'ils se donneront à fond pour réussir le meilleur résultat possible. Pour ce qui est des autres matchs, ils n'auront pas grande incidence sur les équipes qui accéderont en Ligue I qui sont connues de tout le monde. **M.M.**

LE PROGRAMME :
Vendredi 1 avril 2016 à 16h :
OMA-CRBAF
OM-USMBA
MCS-CAB
CABBA-JSMB
ASK-ASO
ABS-USC
MCEE-PAC
USMMH-JSMS

Equipe nationale La défense, cette passoire qui inquiète

■ Certes, la sélection nationale a fait un grand pas vers la qualification à la phase finale de la CAN 2017 au Gabon avec ce match nul arraché en terre éthiopienne. Dans le même temps, les trois buts encaissés par notre arrière-garde et notre gardien Mbolhi démontrent qu'il y a un grand travail à faire pour permettre aux Verts d'être irréprochables.



La défense algérienne devrait se renforcer

Par Mahfoud M.

La production des Fennecs était, encore une fois, honorable en Ethiopie surtout en tenant compte de certains paramètres, notamment l'altitude qui a influé sur le jeu du onze national et qui a fait que de nombreux joueurs algériens avaient trouvé de la peine à respirer et cherchaient à chaque fois de l'oxygène. Le terrain en mauvais état n'a pas permis aussi à des joueurs aussi techniques que les nôtres de produire leur jeu habituel, en plus bien sûr de la détermination des Ethiopiens qui ont tout fait pour se reprendre après la débâcle de Tchaker à Blida qui leur est restée en travers de la gorge. On a vu, d'ailleurs, des Ethiopiens totalement métamorphosés par rapport au match de l'aller, qui ont tout fait pour se transcender et remporter les trois points du succès. Portés par un public nombreux, les coéquipiers de Bekélé ont créé de nombreux problèmes aux Verts qui ont dû réagir. Toutefois, et au-delà du résultat qui n'est pas aussi mauvais qu'on pourrait le penser, c'est cette fébrilité dans le compartiment défensif qui

devrait inquiéter avec des buts qu'on encaisse bêtement. Il faut savoir que la sélection nationale souffre en défense depuis que Boughrara a pris sa retraite et le coach national a beau multiplier les combinaisons il n'a pas trouvé la solution idoine, d'où cette situation qui fait que l'EN se trouve dans une situation difficile en

défense. Gourcuff doit de se remettre en question et corriger ces lacunes en défense qui risquent de compliquer la situation de la sélection, au cas où elle serait appelée à rencontrer des sélections plus solides. **M. M.**

Nani dévoile le secret de la réussite de Slimani

L'international portugais, Luis Carlos Almeida de Cunha, dit Nani, a dévoilé le secret de la réussite de son ex-coéquipier au Sporting Lisbonne, Islam Slimani, qui a une hygiène de vie «irréprochable», appelant les jeunes à s'inspirer de lui pour réussir. «Slimani a une hygiène de vie irréprochable. Il est sérieux, très professionnel. Un exemple pour les jeunes», a posté l'actuel attaquant de Fenerbahçe (Div. 1, Turquie) sur le compte officiel Twitter du Sporting Lisbonne, club portugais qu'il a quitté l'été dernier. Slimani (27 ans) a gagné des galons depuis 2013 en optant pour le Sporting, et ce, pour sa première expérience en Europe. En Algérie, il a porté les couleurs de la JSM Chéraga (Div. amateur) et du CR Belouizdad (Ligue 1). L'attaquant



international est le meilleur buteur en exercice de la sélection algérienne avec 22 buts. Il est également deuxième meilleur buteur du championnat portugais cette saison en comptabilisant 20 réalisations.

Boxe-WBF

Benmakhlof face à l'Allemand Bouchholz

LE BOXEUR algérien Zine Eddine Benmakhlof défendra son titre de champion du monde WBF des «lourd-légers» face à l'Allemand Lars Bouchholz, jeudi (21h50) à la salle Harcha-Hacene d'Alger, après le forfait de l'Argentin Alejandro Emilio Valori, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs de la soirée pugilistique. Le boxeur Valori a eu des difficultés pour quitter le territoire argentin en raison d'un différend avec les autorités locales, ont précisé les organisateurs. Les amoureux de la boxe pro en Algérie auront droit à un plateau de choix le 31 mars, car en plus de l'explication Benmakhlof-Bouchholz, il y aura aussi des combats des boxeurs algériens Idaas Redjda, Kamel Abdesalam et Mehdi Bouadla. Des shows de football-freestyle sont également au programme de cette soirée en présence de l'Algérien Wassim Benslimane.

Programme de la soirée communiqué par les organisateurs :

20h00 : Idaas Redjda-Rudy Sibilio
20h35 : Kamel Abdesalam-adversaire à définir
21h10 : Mehdi Bouadla-Yoann Bloyer
21h50 : Zine Eddine Benmakhlof-Lars Bouchholz

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Bientôt à Alger

Un centre de traitement du sang d'une capacité de 100 000 dons

LA WILAYA d'Alger va bientôt bénéficier d'un grand centre de traitement du sang d'une capacité de 100 000 dons par an, a indiqué, hier, D' Lynda Ould Kablia, directrice de l'Agence nationale de sang. «Un grand centre dédié au don du sang sera inauguré à Chéraga à la fin du premier semestre de 2016 pour prendre en charge toutes les opérations de collecte et de traitement avec une capacité de 100 000 dons par an», a indiqué M^{me} Ould Kablia à l'APS, à l'occasion de la Journée maghrébine de don du sang. «Le centre prendra en charge une partie de donateurs de sang de la wilaya d'Alger qui ont été au nombre de 80 023 en 2015 alors qu'ils sont 539 000 au niveau national», selon M^{me} Ould Kablia.

Elle a précisé que 50 membres du corps médical vont gérer ce centre «équipé de dernières innovations dans ce domaine et de toutes les commodités» et qui s'ajoute aux 16 structures opérationnelles à Alger qui se chargent déjà de la collecte, du traitement, de la préparation et de la distribution du sang dans les structures hospitalières.

D' Ould Kablia a souligné que des campagnes de sensibilisation régulières sur la collecte de

sang sont organisées à Alger auprès des travailleurs des entreprises et des fonctionnaires des administrations ou encore des membres et des éléments de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Une opération de ce genre s'est déroulée au groupement de protection et de sécurité (GPS) de Bach Djerrah, à l'occasion de cette journée, et de nombreux fonctionnaires de police se sont soumis à l'opération de don du sang.

Les éléments de la DGSN effectuent au total 10 000 dons de sang annuellement pour que les pochettes récoltées soient réparties à travers les structures hospitalières du pays, a indiqué le médecin coordinateur de cette institution, D' Khedouma Djamel Eddine. «Les différents éléments de la sûreté nationale ont consenti en 2015 à 10 000 dons de sang et c'est une tradition qui se renouvelle depuis 9 ans», a indiqué D' Khedouma. Cette opération a été organisée sous la tutelle du contrôleur de police, chef de la sûreté de la wilaya d'Alger, Berrachedi Noredine, représenté par le commissaire principal Remal Djamel, chef de sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey.

Safy T.

Bientôt à l'hôpital d'Oran

Un registre des donneurs et receveurs potentiels d'organes

UN REGISTRE régional des donneurs et receveurs potentiels d'organes, dans l'ouest du pays, sera prochainement mis en place au niveau de l'Établissement hospitalo-universitaire «1^{er} -Novembre» d'Oran (EHUO), a-t-on appris hier du directeur général. «Cette initiative a pour objectif de promouvoir le don d'organes à l'effet de sauver des milliers de vies en sursis», a précisé D' Mohamed Mansouri dans une déclaration à l'APS, à l'issue des 1^{ères} journées nationales consacrées par son établissement au don d'organes par prélèvement sur une personne morte décédée (mort encéphalique). «Les données du fichier en voie de création à l'EHUO seront totalement confidentielles», a-t-il affirmé, expliquant que le but ciblé par cette démarche consiste à gérer de manière efficiente le processus de transplantation. Le DG de l'EHUO a mis l'accent, dans ce contexte, sur l'impact de cette opération qui permettra de sauver des milliers de patients dont l'espérance de vie se réduit à quelques mois seulement. «Il y a de nombreux malades, comme les insuffisants cardiaques, qui ne peuvent pas sortir de la maison parce que le moindre effort

les ferait mourir», a fait observer D' Mansouri, décrivant encore la détresse des insuffisants hépatiques qui ont «à peine quelques mois à vivre», et celle des insuffisants rénaux, dont des enfants qui «ne peuvent pas avoir une vie normale en étant contraints au branchement à la machine trois fois par semaine (dialyse)».

R. S.

Egypte

Lourdes peines à l'encontre de 23 partisans de Morsi

UN TRIBUNAL égyptien a condamné hier 23 partisans du président déchu Mohamed Morsi à de lourdes peines de prison pour une manifestation violente en 2013, ont indiqué des responsables judiciaires.

Quinze d'entre eux ont été condamnés à la prison à vie – soit 25 années de détention en Égypte – pour des heurts qui ont coûté la vie à trois civils lors d'une manifestation le 5 juillet 2013, près des locaux de la télévision publique, au centre de la capitale, selon deux responsables judiciaires.

Ils ont notamment été reconnus coupables «d'homicide

LE QATAR INVESTIT MASSIVEMENT EN EUROPE



Djalou@hotmail.com

Lutte antiterroriste à Tizi Ouzou et Chlef

Quatre casemates détruites

■ Quatre casemates et deux mines de confection artisanale ont été détruites mardi à Tizi Ouzou et Chlef par des détachements de l'Armée nationale, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste, quatre casemates et deux mines de confection artisanale ont été découvertes et détruites, le 29 mars 2016, à Tizi Ouzou et Chlef», précise le communiqué.

Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale de

Sebdu, wilaya de Tlemcen, «ont saisi une importante quantité de kif traité s'élevant à 11 quintaux et 55 kilogrammes», alors que «sept immigrants clandestins de nationalité marocaine ont été arrêtés».

En outre, à Laghouat, «deux contrebandiers ont été appréhendés à bord de deux véhicules transportant 5 200 unités de différentes boissons».

A Tamanrasset, «des tentatives de contrebande de plus de plus de 68,5 tonnes de denrées alimentaires et 8 180 litres de carburant ont été déjouées», tandis qu'un contrebandier et un narcotrafiquant «ont été appréhendés et quatre camions et 1 188 comprimés psychotropes ont été saisis», ajoute le MDN.

S. O./APS

Règlement de la crise en Syrie

Al-Moallem salue l'intérêt affiché par les responsables algériens

LE MINISTRE syrien des Affaires étrangères, Walid Al-Moallem, a salué, hier à Alger,

l'intérêt affiché par les responsables algériens pour l'impératif règlement de la crise en Syrie dans les plus brefs délais.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, M. Al-Moallem a indiqué avoir perçu chez les responsables algériens qu'il a rencontrés, une «parfaite connaissance» des événements survenus en Syrie, ce qui signifie que les «responsables algériens sont soucieux du règlement dans les plus brefs délais de la crise syrienne».

S'agissant de sa visite en Algérie, le chef de la diplomatie syrienne a exprimé sa satisfaction quant à l'aboutissement de cette visite qu'il a qualifiée de «fructueuse».

A cette occasion, M. Al-Moallem a confirmé la participation du gouvernement syrien au

prochain round de négociations prévu à Genève (Suisse).

Le chef de la diplomatie syrienne a mis l'accent sur l'importance de préserver l'unité de la Syrie et son intégrité territoriale, rappelant les «sacrifices consentis dans ce sens par le peuple syrien et l'Armée arabe syrienne». Il a, dans ce contexte, exprimé le souhait que «ces sacrifices puissent être couronnés par un règlement politique qui permette de resserrer les rangs du peuple syrien et de se projeter vers l'avenir».

Par ailleurs, M. Al-Moallem a estimé que «la reconquête de la ville antique de Palmyre par l'armée syrienne n'est pas seulement un succès pour le peuple syrien, mais également pour l'humanité tout entière, en ce sens que cette ville constitue un important legs civilisationnel qui remonte à des dizaines de siècles».

Yanis T.